

RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA WISSOUSSIENNE 9

PRÉINSCRIPTIONS - INSCRIPTIONS SUR PLACE - INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les épreuves de course sur route sont ouvertes à toutes et à tous, licenciés ou non.

Date : le dimanche 30 juin 2019

Départ à 9h45 du parcours de **5,5 km dans la ville**, (1 boucle) à partir de 16 ans (2003)

du parcours de **11 km dans la ville**, (2 boucles) à partir de 16 ans (2003)

A 8h00, accueil pour retrait des dossards (préinscriptions 5,5 et 11 km), règlements / retrait des dossards des inscriptions en ligne, inscriptions sur place. **Fin des inscriptions à 9h30.**

De 11h à 11h20, accueil des enfants, retrait des dossards des préinscriptions, retrait des dossards des inscriptions en ligne, et/ou inscriptions sur place des enfants, aux courses 1,2,3 ou 5 km. **Départ à 11h30** des courses enfants, (1,2,3 ou 5 km) dans le Domaine les étangs - Parc Arthur Clark.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES PRÉINSCRIPTIONS À LA WISSOUSSIENNE 9 - La date limite des préinscriptions est fixée au 24 juin 2019

Seules seront prises en compte les préinscriptions comportant :

- 1) le Bulletin d'inscription dûment complété et signé par le coureur et le représentant légal pour les mineurs.
- 2) le règlement du montant de l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public, pour les courses de 5,5 ou 11 km. Préinscription 3 € pour les Wissoussiens, 5 € pour les extérieurs. Inscription gratuite pour les courses enfants : 1,2,3 et 5 km dans le Domaine les étangs - Parc Arthur Clark.
- 3) Non-licenciés : fourniture obligatoire d'un certificat médical précisant "apte à la course à pied en compétition" datant de moins d'un an, pour les non-licenciés, enfants et adultes. Tout autre certificat n'est pas valable, (article 6 de la loi n°99-223 du 23 mars 1999).
- 4) Licenciés FFA et FF Triathlon 2018/2019 : licence sportive en cours de validité 2018/2019, fournir la copie de la licence recto/verso.

Préinscription : retrait des bulletins en mairie ou au Centre Omnisports du Cucheron. Dépôt des dossiers complets (signature obligatoire du représentant légal pour les mineurs, chèque Trésor Public, certificat médical ou licence FFA ou triathlon 2018/2019,) dans l'urne du Centre Omnisports du Cucheron, ou à l'accueil de la Mairie de Wissous, le 24 juin au plus tard. Le matin de la course, les préinscrits devront se faire connaître auprès de l'équipe organisatrice et venir retirer leur dossard.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES INSCRIPTIONS SUR PLACE, LE MATIN DE LA COURSE, À LA WISSOUSSIENNE 9

- 1) le Bulletin d'inscription dûment complété, signé par le coureur et le représentant légal pour les mineurs.
- 2) le règlement du montant de l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public, pour les courses de 5,5 ou 11 km. Tarif inscription sur place 4 € pour les Wissoussiens et 6 € pour les extérieurs. Inscription gratuite pour les courses enfants : 1, 2, 3 et 5 km dans le Domaine les étangs - Parc Arthur Clark.
- 3) Non-licenciés, fourniture obligatoire d'un certificat médical précisant "apte à la course à pied en compétition" de moins d'un an, pour les non-licenciés enfants et adultes. Tout autre certificat n'est pas valable, (article 6 de la loi n°99-223 du 23 mars 1999).
- 4) Licenciés FFA et FF Triathlon 2018/2019 : licence sportive en cours de validité 2018/2019, fournir la copie de la licence recto/verso.

INSCRIPTIONS EN LIGNE À LA WISSOUSSIENNE 9

Inscriptions à la Wissoussienne 9 via le site internet de la ville : **www.wissous.fr** jusqu'au 24 juin 2019. Compléter **la fiche individuelle d'inscription pour les parcours de 5,5 et 11 km**. Déposer obligatoirement, **soit** la copie de la licence FFA ou FF Triathlon 2018/2019, **ou** le certificat médical précisant "apte à la course à pied en compétition" de moins d'un an, tout autre certificat médical n'est pas valable, (article 6 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999), et l'autorisation parentale pour les mineurs, sous peine de non participation. Compléter **la fiche individuelle d'inscription pour les courses jeunes, 1,2,3 ou 5 km** dans le Domaine les étangs - Parc Arthur Clark, une par enfant. Déposer immédiatement pour l'inscrire, la copie de la licence FFA ou FF Triathlon 2018/2019, ou le certificat médical précisant "apte à la course à pied en compétition" de moins d'un an, tout autre certificat n'est pas valable, (article 6 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999), et l'autorisation parentale pour les mineurs, sous peine de non participation. **Courses 5,5 et 11 km :** règlement sur place aux organisateurs, le jour de la course, au tarif sur place, 4 € pour les wissoussiens ou 6 € pour les extérieurs, par chèque au Trésor Public - gratuité pour les courses jeunes 1,2,3 et 5 km dans le Domaine les étangs - Parc Arthur Clark.

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES INSCRIPTIONS EN LIGNE : je déclare avoir pris connaissance du règlement de la Wissoussienne 9 sur le site internet de la ville et en accepter tous les termes. Je certifie aux organisateurs de la Wissoussienne 9, à laquelle je m'inscris, que je m'engage à respecter le règlement de l'épreuve. Je certifie fournir toute licence FFA ou FF Triathlon 2018/2019, (en cours de validité) si j'en suis licencié, ou si mon enfant est licencié, tout certificat médical précisant "apte à la course à pied en compétition" de moins d'un an, si je ne suis pas licencié, ou mon enfant n'est pas licencié, tout autre certificat médical n'étant pas valable, (article 6 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999), fournir une autorisation parentale pour les mineurs, documents nécessaires à ma participation ou/et celle de mon enfant.... J'ai bien noté que si les documents essentiels à ma participation/sa participation (l'enfant mineur) ne sont pas joints lors de l'inscription, ma participation/sa participation sera refusée. J'accepte les conditions d'inscription et j'assume l'entière responsabilité en cas d'accident, blessures, également de mon enfant mineur, durant le déroulement de cette épreuve. Il m'appartient de m'assurer, responsabilité civile, si je ne suis pas licencié. Les mineurs participent sous l'entière responsabilité de leurs parents, (fournir obligatoirement une autorisation parentale). Dans le cas de l'inscription d'une personne mineure, je certifie avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription). Mon inscription à l'un des parcours 5,5 ou 11 km ne sera effective qu'après le règlement de la totalité de la somme due au tarif sur place, que je m'engage à régler aux organisateurs, le dimanche 30 juin, avant de recevoir mon dossard, à savoir 4 € pour les wissoussiens, 6 € pour les extérieurs, par chèque au Trésor Public. Annulation/désistement : aucun remboursement de frais d'inscription ne peut avoir lieu pour quelque motif que ce soit. Droit à l'image : tout participant autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il apparaît, sans contrepartie financière, sur tous les supports et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

• **Circulation et sécurité :** la circulation est interdite aux véhicules. Les carrefours sont protégés par des bénévoles dûment accrédités. • **Récompenses :** des challenges avec remise de médailles sont prévus à l'intérieur des courses. • **Assistance médicale :** une assistance médicale est prévue, (Croix Blanche). • **Assurance :** la Ville a contracté une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leurs licences. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement, ainsi que leurs enfants participants, (responsabilité civile). L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident. • **Informatique et Liberté :** conformément à la loi du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur vos données personnelles. • **Droit à l'image :** Vous autorisez expressément les organisateurs de la Wissoussienne à utiliser toutes les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître durant la manifestation. • **Annulation/désistement :** aucun remboursement de frais d'inscription ne pourra être effectué. Aucune indemnité perçue, ni en cas de désistement, ni en cas d'annulation de la course, ni en cas de désistement du coureur. • **Acceptation :** tout coureur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, et en accepte toutes les clauses, sous peine de non participation. Le présent règlement de la Wissoussienne sera affiché sur place le dimanche 30 juin 2019, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Service des Sports : 01 69 20 42 43
Centre Omnisports du Cucheron
25, rue Guillaume Bigourdan - 91320 Wissous
www.wissous.fr

